



## SYTRAL MOBILITÉS LANCE UNE CONCERTATION CITOYENNE EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DE MOBILITÉ DES TERRITOIRES LYONNAIS

En tant qu'autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais, SYTRAL Mobilités est en charge de l'élaboration du Plan de Mobilité sur ce même périmètre et a fait le choix de soumettre le projet à une concertation préalable environnementale qui a eu lieu du 9 janvier au 10 mars 2023.

**Aujourd'hui, le projet entre dans une nouvelle phase avec le lancement d'une concertation citoyenne organisée par SYTRAL Mobilités qui se déroule du 9 mai au 29 septembre 2023.**

*« Nous souhaitons apporter un meilleur service de transport public aux habitants qu'ils soient urbains, en périphérie des cœurs de ville ou en milieu rural. Notre objectif est d'améliorer concrètement les déplacements du quotidien en augmentant l'offre de transport, en simplifiant la tarification et la billettique, mais également en facilitant l'accès aux offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle comme les transports collectifs, le covoiturage, le vélo ou la marche à pied »,* déclare Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

Le Plan de Mobilité des territoires lyonnais permettra de définir sur le périmètre de SYTRAL Mobilités (qui comprend 263 communes et regroupe 1,9 million d'habitants) les nouvelles mesures et actions à engager dès 2025 et jusqu'à 2040 par l'ensemble des acteurs et maîtres d'ouvrage sur tous les modes de déplacements.

*« L'urgence climatique et l'objectif d'une neutralité carbone des transports d'ici 2050, conformément aux engagements locaux et nationaux, sont au cœur des préoccupations de SYTRAL Mobilités. L'élaboration du Plan de Mobilité des territoires lyonnais est par conséquent l'opportunité pour nous tous d'engager un travail partenarial afin de définir une stratégie de mobilité cohérente et adaptée aux besoins de tous les habitants et de tous les territoires »,* déclare Jean-Charles KOHLHAAS, 1<sup>er</sup> vice-président de SYTRAL Mobilités.

### Une démarche continue d'information du public et de participation citoyenne

*« A compter de ce jour et jusqu'au 29 septembre 2023, SYTRAL Mobilités engage une phase de concertation citoyenne pour non seulement informer les habitants, acteurs ou usagers des territoires lyonnais, mais aussi pour recueillir leurs attentes, aspirations et besoins afin de nourrir le futur Plan de Mobilité des territoires lyonnais et aboutir à un projet partagé »,* conclut Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

Pendant toute la concertation SYTRAL Mobilités met à disposition du public des outils pour s'informer et contribuer au projet :

#### S'informer

- En consultant les documents en version numérique sur la plateforme collaborative : [www.mobiliteterritoireslyonnais.fr](http://www.mobiliteterritoireslyonnais.fr)
- En consultant le cahier de concertation, aux horaires d'ouverture, à l'accueil de SYTRAL Mobilités, situé au 21 boulevard Marius Vivier Merle - 69003 Lyon

#### S'exprimer

- Sur la plateforme collaborative : [www.mobiliteterritoireslyonnais.fr](http://www.mobiliteterritoireslyonnais.fr)
- par mail : [concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr](mailto:concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr)
- par voie postale : SYTRAL Mobilités – CS 63 815 – 69487 Lyon Cedex 03

#### CONTACTS PRESSE :

Julie GAUDE - [gaude@sytral.fr](mailto:gaude@sytral.fr) / 06 74 92 92 90

Lodoïska DE GOUVION SAINT-CYR - [gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr) / 06 71 18 32 66